A droit aux prestations de la caisse quiconque en est membre de puis six mois au moins, paie régulièrement ses cotisations, et se trouau moins.

40 cts pour les hommes mariés et surance est obligatoire. les célibataires soutiens de famille. vier et février.

L'ouvrier n'a pas droit à l'assurance toutes les fois que le chômage propre faute, et spécialement en cas par jour sont exclus de l'assurance. de grève.

la caisse est composée de sept mem 60 cents ou moins par jour, de 4 quelle qu'elle soit. bres, dont trois nommés par l'anto- cents pour ceux dont le salaire est les patrons qui ont versé des dons ceux qui gagnent de 80 cts à \$1.00. volontaires et deux par les ouvriers

exercice s'est terminé en 1896.

atteint, en moyenne \$8.28 par assuré pendant une année. sans ouvrage. Pour quelques-uns cette indemnité s'est élevée jusqu'à près le cinquième jour. Elle est pro-\$21.00.

Ceux qui venaient s'inscrire ne et varie de 36 à 48 cents par jour. recevaient rien pendant la première semaine, mais ils devaient cepen qui ont été privés de travail par tions dant se présenter deux fois par jour suite d'une faute lourde de leur pour répondre à un appel, dans une part ; ceux qui ont quitté leur ou demnité.

Un bureau de placement a été ad-caisse d'assurance. joint à la caisse dans le but de prode quelque nature qu'il soit, per continuer l'expérience. drait tout droit à l'assurance.

que pour le 7me des primes nécessaires.

nombre de ses membres s'élèverait l'année précédente.

ASSURANCE OBLIGATOIRE A SAINT-GALL.

ve sans travail pendant quinze jours environ 30,000 habitants a organisé une caisse d'assurance contre le chô-L'assurance donne droit à 30 cts mage à l'instar de la ville de Berne, par jours pour les célibataires et à mais avec cette différence que l'as-

Sont tenus de s'assurer tous les "tive." Les indemnités ne sont payées que ouvriers suisses et étrangers domipas \$1.00.

Les apprentis et les jeunes ou-

La prime est de 3 cents par se

de poursuivre l'expérience. Le 3me ciliés dans la ville de Saint Gall doi vent avoir payé leurs cotisations.

L'indemnité ne commence qu'a- suivants : portionnelle au salaire de l'assuré, doit être la conséquence du hasard.

curer du travail aux assurés, qui a été organisée pendant l'été de qu'un ébéniste se fasse égoutier ? n'ont d'ailleurs, pas le droit de refu 1895, à titre provisoire pendant

" si la commune décide de maintenir . Ainsi donc le risque de chômage

" l'institution en vigueur, il faudra " recourir à la liberté. A mon avis, " l'hostilité contre les caisses d'as-La ville de Saint Gall, qui compte " surances n'a pas diminué parmi les ouvriers, et lorsqu'il s'agira de voter sur le maintien de l'institution, ce seront les ouvriers euxmême qui se prononceront à une " très forte majorité pour la néga-

Il no nous est pas désagréable pendant les mois de décembre, jan- ciliés dans la commune de St Gall d'enregistrer l'opinion d'un homme dont le salaire journalier ne dépasse compétent et bien placé pour juger la question sur le principe de l'assurance obligatoire. Il prouve comest pour lui la conséquence de sa vriers qui gagnent moins de 40 cents bien le principe de l'obligation en matière d'assurance est antipathique aux ouvriers et contraire à la pros-La Commission de surveillance de maine pour les assurés qui gagnent périté d'une institution d'assurance

Tel est l'état des essais tentés en rité municipale de la ville, deux par de 60 à 80 cents, et de 6 cents pour Suisse sur l'assurance contre le chômage involontaire. Ils justifient La prime annuelle varie donc en pleinement les paroles du Ministre La caisse a été fondée en 1893 tre \$1.56 et \$3.12. Pour avoir droit du Commerce lorsqu'il disait l'autre pour deux ans. Ce laps de temps à l'indemnité de chômage, les ci jour à la Chambre, que les expéécoulé, la ville de Berne a décidé toyens suisses et les étrangers domi-riences d'assurances contre le chômage n'avaient pas réussi.

Théoriquement, on peut avancer Le nombre des membres de la d'une manière interrompue pendant que ces sortes de caisses ne sauraient cuisse s'est élevé à 401 durant la six mois au moins. Les étrangers être organisées, en tant qu'assuranpremière année. Sur ce nombre 166 qui sont simplement en séjour doi-ces, d'une façon rationnelle, car ont touché des indemnités qui ont vent avoir fait partie de la caisse toute assurance suppose un risque représentant les deux caractères

10 Il doit être bien défini; 20 Il

Or, le risque de chômage ne rem-Sont exclus de tout droit : Ceux plit ni l'une ni l'autre de ces condi-

10 Il n'est pas bien défini, car on peut se demander si le sans travail salle chauffée, où ils pouvaient pas- vrage pour prendre part à une grève; a le devoir de se chercher de l'ouser la journée. Ceux qui manquaient ceux qui refusent sans motif un tra-vrage et d'accepter celui qu'on lui à l'appel n'avaient pas droit à l'in- vail qui leur a été assigné par le offre, quel qu'il soit, quelle que soit bureau de placement adjoint à la sa profession et quel que soit le prix qu'on lui propose de lui payer. Cette assurance à base obligatoire Ainsi, par exemple, peut-on exiger

20 Le risque de chômage ne déser une occupation sous prétexte deux ans. La ville de Saint-Gall pend pas uniquement du hasard ou qu'elle ne rentre pas dans leur mé aura donc à se prononcer avant le de circonstances de force majeure, tier. Celui qui refuserait du travail, 30 juin 1897 pour savoir si elle doit mais aussi, dans une forte proportion, d'une volonté personnelle. En Il n'est pas possible d'émettre effet, la volonté de l'ouvrier joue un Les conditions faites aux ouvriers dès maintenant un jugemement sur rôle, en ce sens qu'il peut se voir par cette caisse de Berne sont donc l'organisation de la Caisse Saint- privé de travail par suite d'une exceptionnellement favorables pour Galloise. Dans un domaine aussi faute personnelle, et qu'il peut meteux, puisqu'en regard de ces avanta-neuf, la théorie doit se taire et l'ex- tre plus ou moins de bonne volonté ges, ils ne contribuent à la dépense, périence seule peut parler. Tout ce à chercher une nouvelle occupation. qu'on peut prévoir c'est que l'essai L. volonté du patron peut aussi tenté à Saint Gall ne sera pas poussé exercer une influence sensible sur le On aurait donc pu croire que le plus loin, et qu'on votera la sup-risque, par ce fait qu'il peut, lorspression de la caisse à cause de que sa production diminue, congérapidement. Tel n'a pas cependant l'obligation dont les ouvriers ne dier plus volontiers ses ouvriers as été le cas. Dès la seconde année le veulent plus à aucun prix. Voici ce surés que ceux qui ne le sont pas, et nombre des assurés diminuait, mal qu'écrit, à cet égard, M. le Directeur si tous les ouvriers sont assurés, ne gré que le chômage atteignait un de la police de la ville de Saint- se faire aucun scrupule de ne garplus grand nombre d'ouvriers que Gall: "J'ai la ferme conviction que der que ceux qui lui sont nécessaires.